



N/Réf.: 25/1152 B-sd

Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 19 septembre 2025

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Mertzia, jeudi, le 9 octobre 2025, à 10.00 heures,
au centre « Turelbaach » 22, rue Principale L-9168.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

(PAUL Y Charles)

Le Secrétaire,

(DRAUT Serge)



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 9 octobre 2025

Séance de travail

Informations aux membres du comité concernant l'impact de l'incident « POST » du mercredi, 23 juillet 2025 sur les installations et la continuité de fonctionnement du syndicat.

Séance à huis clos

1° Affaires du personnel :

- a) Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal de la carrière D1 « artisan » pour son service « exploitation » [poste F 41] ;
- b) Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 administratif pour son service « administration » [poste F 44] ;
- c) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 technique.
- d) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 technique.

Séance publique

2° Affaires du personnel :

- a) Permutation de deux postes de fonctionnaires [postes F 5 et F 9] ;
- b) Permutation d'un poste de salarié intellectuel A1 scientifique et technique pour son service génie-civil [poste Si 8] ;
- c) Création d'un poste de salarié intellectuel A2 scientifique et technique pour son service exploitation [poste Si 13] ;
- d) Création d'un poste de salarié intellectuel B1 technique pour son service exploitation [poste Si 14] ;
- e) Création d'un poste de salarié intellectuel B1 technique pour son service génie-civil [poste Si 15] ;
- f) Création de deux postes de salarié manuel carrière E et C pour ses services exploitation et électrique [poste Sm 21 et Sm 22] ;
- 3° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 26 juin 2025.
- 4° Ajustement des taux d'amortissement de la DEA.
- 5° Projet 25499 – Étude énergétique – vote d'un devis supplémentaire.
- 6° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.

Annexes: documents relatifs au point 3 :

la liste des candidats du point 1° a) et b), les informations et l'organigramme concernant les points 1° c) et d) et le point 2° et les documents relatifs au point 4° vous parviendront par courrier électronique.